



2 JOURS/14 h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra muros



Adhérents IFACI :
1 545 € HT
Non adhérents :
1 695 € HT



Déjeuner(s) inclus



CPE 14



16



ref. Intermediaire

Maîtriser les enjeux du RGPD et de l'IA Act pour les auditeurs internes

Le RGPD et l'EU AI Act impactent fortement la transformation data et IA des organisations. Cette formation permet de comprendre leurs exigences communes et leurs différences, l'impact sur le contrôle interne et les risques associés aux données personnelles face à l'IA.

Participants

Auditeurs internes (process et SI), contrôleurs internes, compliance officers, DPO, gestionnaires de risques, responsables de la sécurité des systèmes d'information, directeurs de l'audit interne.

Prérequis

Avoir une connaissance de base des grands principes du RGPD et de l'EU AI Act

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** l'articulation entre le RGPD et l'IA Act
- **Comprendre** les responsabilités et leurs obligations associées dans les relations contractuelles selon le RGPD et l'IA Act
- **Identifier** les risques associés à l'usage de l'IA en matière de données personnelles
- **Savoir évaluer** la gouvernance des données et de l'IA

Contenu

- Cadre réglementaire général : RGPD et EU AI Act: grand principes et articulation
- Responsabilités dans les relations contractuelles (responsable de traitement / sous-traitant / fournisseur IA etc.)
- Complémentarités et différences entre RGPD et AI Act et impact sur le dispositif de contrôle interne
- Risques associés à l'usage de l'IA en matière de données personnelles
- Évaluer la conformité des fournisseurs impliqués dans vos systèmes d'IA
- Évaluer la gouvernance des données et de l'IA

Moyens pédagogiques

Visuels de présentation / Alternance de mises en application et d'exemples et retours d'expériences / Glossaire des concepts / Bibliographie

Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Intervenant

Formation conçue et animée par Alice BOISSON, experte de la GRC dans le secteur du digital. Dirigeante d'un cabinet spécialiste des risques digitaux (formation et conseil). Également certificatrice Ifaci (normes professionnelles de l'audit) et coach certifiée.

